

Toulouse, le 10 avril 2020

Compte-rendu de la conférence téléphonée du 10 04 2020

Spéciale Campagne IR 2020

Vous trouverez dans ce document :

- un compte-rendu de la conférence téléphonique « Spéciale Campagne IR »
- Des réponses à quelques questions que nous tenions à traiter malgré tout (sur les télétravailleur-euses, sur les congés mais rapidement et sur un principe de la période). C'est à la fin de ce compte-rendu.

La prochaine conférence aura lieu mercredi prochaine puisque ce lundi est férié...

Nous vous laissons donc tranquilles pendant 3 jours et vous souhaitons, malgré ces circonstances, de passer un excellent week-end et d'en profiter pour vous requinquer pour une bonne partie d'entre vous.

Amitiés et fraternité

Yves et Christian

Campagne IR 2020

Attention : nous avons modifié la présentation ci-dessous par rapport à d'habitude parce que nous n'avions volontairement pas envoyé de questions préalables sur la campagne IR. Il nous semblait en effet plus normal que ce soit la direction qui fasse sa présentation et que nous y réagissions. L'ordre est donc inversé.

Présentation préalable du DRFiP

Le DRFiP a rappelé brièvement la situation de confinement dont le Président de la République pourrait annoncer le prolongement lundi prochain. Dans ces conditions aucun public ne sera reçu et il faut faire face à un double défi : assurer la sécurité sanitaire des agents et remplir notre mission de service public.

Jusqu'à présent les SIP étaient plutôt en période de « basse activité » même si le fonds de solidarité est venu rajouter une charge supplémentaire assez conséquente.

Avec la campagne IR il va falloir mobiliser des forces proportionnées et donc faire appel à plus d'agents en présentiel qui étaient jusqu'alors en autorisation d'absence, dans la limite des cas « empêchés ».

Les postes de gestion publique, y compris les trésoreries mixtes, ne seront pas inclus dans les missions de la campagne IR durant la période de confinement. Mais ponctuellement et sur la base du volontariat si certains de leurs agents le souhaitent ils pourront participer.

Toutes les solutions de travail à distance possibles seront mobilisées et pour les présents l'enjeu est de mettre effectivement en œuvre toutes les barrières de sécurité et les moyens de les respecter.

La direction met tout en œuvre pour assurer des conditions optimales de sécurité sanitaire, local par local, en redimensionnant les espaces de travail.

Réponse préalable de Solidaires Finances Publiques 31

D'abord cette campagne à cette date et dans ces conditions reste de la folie parce que l'incurie du gouvernement et de l'administration fait que la phase "distanciée" de la campagne sera de toute façon particulièrement compliquée compte-tenu des moyens humains et matériels rabetés depuis des années et largement insuffisants dans cette période.

Et si gouvernement et administration maintiennent malgré tout cette campagne, c'est clairement et ils devront l'assumer, au prix de nos conditions de santé et sans aucun scrupule devant leurs contradictions majeures, en particulier avec les messages serinés dans les appels à la population : Restez chez vous.

Ensuite, il est clair qu'en creux ils attendent, à minima après les vacances, soit début mai, qu'une part importante des « automatisables » soit déjà réglée avant d'ouvrir une phase "non distanciée" et donc d'ouverture au public.

Et ce alors qu'ils ont pleinement conscience qu'aucune avancée médicale significative pas plus qu'une assurance de fin de période contagieuse n'auront eu lieu d'ici là. Et que dire, là aussi, de l'incurie du gouvernement et de l'administration qui

montrerait alors que nous aurions encore moins les moyens de réaliser cette phase dans les meilleures conditions sanitaires possibles (exemple des plexiglas, du nettoyage, des distances à observer, de leur surveillance,...).

Enfin, comment ne pas rappeler que si le si formidable PAS n'avait pas existé, l'argent des contribuables continuerait à entrer naturellement dans les caisses de l'État et que nous ne serions pas confrontés à la foultitude des régularisations qu'il implique.

Aujourd'hui, nous pouvons légitimement nous poser les questions suivantes : En quoi ce que nous arrivons à faire comme reports pour les entreprises, ne serait pas possible pour les particuliers ? Des répliques de situations, suivies de rectifications ultérieures sont-elles inenvisageables alors que les contribuables sont en permanence invités à ajuster leur taux du « simplissime Prélèvement à la Source » ? En quoi des reconductions (d'avis de non imposition par exemple avec un contrôle postérieur) seraient une procédure naturelle pour les entreprises mais impossibles pour les particuliers ?

Et qui plus est pourquoi tant de déploiement de forces pour un impôt au rendement mineur par rapport aux finances publiques et qui plus est censé rentrer automatiquement dans les caisses de l'État ?

La réponse nous semble assez simple : d'abord le gouvernement ne prête clairement pas la même attention aux « derniers de cordée » qu'ils n'en accorde aux « premiers ». Ensuite gouvernement et administration veulent « sauver la face » et assurer le prestige de réussir une opération qu'ils ont par ailleurs fragilisée en fanfaronnant l'an dernier sur leurs réformes et tout au long de l'année 2019 sur les pseudos-rentées fiscales en hausse grâce à leur réforme.

Présentation par le directeur du Pôle Fiscal

Présentation de la direction	Questions et critiques
<p>Présentation générale <i>L'équilibre est difficile à assurer nous dit-on entre une priorité et la santé des agents...</i></p> <p><u>Rappel des deux temps de cette campagne :</u> <i>- confinée dont pas d'accueil physique avec sans doute des variations dans le temps</i> <i>- éventuellement déconfinée et on en parlera plus tard puisque nous ne savons pas quand</i></p> <p><u>Communication au grand public :</u> <i>- absence d'accueil physique</i> <i>- utiliser donc courriel et centres de contact donc numéros en 08 et pas des services</i> <i>- nouveauté de la déclaration automatique et absence de déclaration papier dans la boîte qui devrait générer beaucoup de questions !!!</i></p> <p><u>Une campagne plus longue qu'à l'habitude :</u> <i>- l'expliquer en interne et externe pour étaler le plus possible dans le temps</i> <i>- les rythmes auront une incidence sur la participation des agents (sans doute flux important début et fin et plus léger au milieu)</i></p> <p><u>Une présence à calibrer au mieux :</u> <i>- prévu de 40 % à 50 % des agents des SIP plus les agents aidants (Dircofi, directions spécialisées, ...)</i> <i>- les Centres de Contact mobilisés à 50 % et plus</i></p> <p><u>Une présentation en 5 points :</u> <i>- l'information et la formation</i> <i>- les missions prioritaires ou pas et les effectifs</i> <i>- les moyens techniques</i> <i>- les effectifs mobilisables</i> <i>- les mesures de prévention</i></p>	<p>Gros échanges sur effectifs et santé Sans reprendre les termes de la déclaration ici la question des effectifs mobilisés est centrale quand on nous dit « restez chez vous ». Or la DG, qui préconise 40 % d'agents SIP pour la campagne a plus ou moins ri au nez d'un directeur qui souhaitait que ce soit 40 % présentiel plus travail à distance. Donc c'est 40 % présentiel plus tout le travail à distance et bien entendu notre direction entre dans ce moule à pieds joints, annonçant au total autour de 50 %. Et comme nous avons sous les yeux un document « tombé du camion » des échanges directeurs/DG l'enfumage était bien tenté mais ne pouvait pas réussir ! Pour nous ce volume est une honte en matière de santé et de sécurité. Et nous avons vu le zèle très poussé dans certains (limité heureusement) services qui va en conduire à en vouloir toujours plus. C'est pourquoi nous avons demandé pour la semaine prochaine un document établissant très précisément l'ensemble de la situation par SIP :</p> <ul style="list-style-type: none">- effectifs théoriques- agents empêchés ne pouvant pas être appelés- agents empêchés pouvant être appelés- télétravailleurs- possibilités travail à distance supplémentaires <p>Le DRFiP après tergiversations a accepté de nous faire parvenir un document de cette nature.</p>

1. les questions de formation/information

- des modules ont été livrés et d'autres en cours
- les docs sur Ulysse sont en pdf pour utilisation très large sur tous types de connexion
- une vidéo commentée est en cours de finition
- la question des documents papier n'est pas encore réglée à ce jour

Ce sont les chefs de service qui doivent être à la manœuvre sur ces bases et supports pour s'assurer de la bonne diffusion.

2. Les missions prioritaires

- modalités particulières pour le courrier extérieur et les précautions à prendre
- accueil à distance via e-contact, balfus et le téléphone
- la gestion IR « classique » avec le questionnement sur son traitement possible ou pas à distance et son urgence ou pas
- un peu de recouvrement mais minime

Selon les périodes certaines missions prendront le pas sur d'autres et les chefs de services devront adapter les réponses et l'organisation de leurs services et des agents

- par rapport aux besoins d'agents il faut tenir compte de l'absence d'accueil physique qui permet un redéploiement important d'agents qui y sont habituellement consacrés
- il n'y aura pas de traitement des retours de 1236 malgré la campagne lancée en janvier
- pas de recouvrement forcé non plus

Sur la base de ces points, de la longueur de la campagne et du travail à distance et présentiel la direction monte un PCA pour la 1ère 15ne de la campagne et l'adaptera ensuite.

3. les moyens techniques

Il y a des contraintes mais on peut développer le travail à domicile y compris maintenant sur du matériel personnel pour une part.

- **sur la téléphonie** le renvoi à domicile est impossible, seuls les 08 sont déplaçables
- sur les appels entrant peu de solutions donc il faut répondre sur site et organiser quand on le peut un rappel à distance par d'autres agents :

. équipés d'ordinateurs professionnels avec une liste de rendez-vous téléphoniques

. sans accès aux applications mais capables de répondre avec le fonds documentaire même si c'est forcément plus limité

La direction pense que les 15 premiers jours risquent d'être plus faciles à prendre en appels qui pourraient être plus généralistes notamment à cause de l'absence de déclaration papier...

- **sur les ordinateurs**, la direction a récupéré une 30ne d'ordinateurs portables qui ne sont pas en VPN mais permettent l'accès au portail. Une 30ne supplémentaire devrait arriver dans la deuxième 15ne d'avril. Ils sont destinés aux agents des SIP qui sont simplement « empêchés de se déplacer » c'est à dire en AA simple.

- l'idée est de limiter au maximum le présentiel et de constituer une sorte de SAR (Service d'Aide au Réseau) sur du travail de

Sur les missions vigilance absolue

Nous avons interrogé sur les missions dans leur détail ce à quoi il nous est répondu que les fiches sont sur Ulysse. Sauf que nous avons quelques informations venues d'ailleurs qui nous laissent à penser que toutes les directions ne se lancent pas à corps perdu strictement dans les pas des notes de la DG. Et donc nous allons vérifier tout ce que nous pouvons pour éliminer le plus de tâches possibles et donc... d'agents dans les bureaux. Et il faudra avec l'aide des agents que ces vérifications permettent d'éliminer les discordances haussières qui pourraient se déclarer dans tel ou tel service.

Sur les ordinateurs en nombre insuffisant...

la direction rappelle que la DG en a acheté 2500 dont une 30 seront pour la DRFiP31. Sur la question d'achats locaux se poserait la question de la sécurité et du paramétrage donc pas à l'ordre du jour à ce stade.

Le DRFiP propose la rédaction d'une fiche sur cette question et aussi sur la téléphonie pour clarifier le sujet.

gestion éventuellement et/ou pour palier un problème majeur sur un SIP.

- sur les ordinateurs fixes des SIP, la plupart sont sous windows 10 et ne sont donc pas forcément attachés à l'agent qui l'avait avant. L'accès à distance via un poste professionnel permet de tout faire. En clair, pour des questions de distanciation sanitaire dans les bureaux, des agents pourront par travailler sur le poste fixe d'un collègue par exemple en AA garde d'enfant.

- une autre possibilité serait ouverte sur le matériel personnel à partir du portail gestion publique qui a été reformaté par la DG. Les agents pourraient avoir une accessibilité à la messagerie et à Ulysse. Cela ouvrirait la possibilité de déporter (en mode pioche) des e-contacts, même s'il n'y aurait pas accès au portail métier ce qui limite évidemment les possibilités.

4. les effectifs dans les SIP et les autres services

Le potentiel mobilisable par la direction est « classiquement » :

- les agents des SIP non empêchés qui travaillent à distance
- les agents des SIP en présentiel
- les EDR dont l'affectation de mai va être actualisée
- le CPS relais qui va être activé

S'y ajouteraient des renforts « campagne » :

- des agents qui ne sont pas ou plus dans des SIP et ne sont pas empêchés, mais qui ont des compétences sur la matière et travailleraient à distance (agents de Direction et PCR)
- un appel au volontariat d'agents qui auraient les compétences récentes et présents dans d'autres services pour travailler à domicile. Un appel va être lancé.

5. les questions sanitaires

En lien avec l'ISST (Inspecteur Sécurité Santé au Travail) un travail est entamé sur 2 sujets : immobilier et organisationnel.

- au plan immobilier la BIL a sorti les plans de tous les sites concernés et un travail est mené pour respecter les mesures barrières et la distanciation
- cela implique d'utiliser tous les bureaux disponibles, les boxes de réception et les espaces organisés en open space ainsi que certains espaces communs
- une implantation des agents va être formalisée à partir de ça pour que chacun ait son espace dans les meilleures conditions techniques et sanitaires
- au plan organisationnel il y a deux points particuliers que sont d'une part le service du courrier pour lequel tout un processus doit être monté et la question globale du nettoyage.

Sur les effectifs d'un point de vue global nous renvoyons au début de la présentation.

Sur les renforts campagne : Ne sont pas cités les BDV et PCE qui parfois aidaient en fonction des années. Cela nous rassure pour les SIE qui sans cela auraient été bien en peine de gérer toutes leurs charges.

Sur le CPS relais : Nous avons souligné les inquiétudes des agents sur plusieurs points :
- sanitaires bien entendu y compris avec l'obligation pour des agents de prendre les transports en commun
- métier ensuite parce que sur l'équipe CPS habituelle seuls 2 agents ont une qualification assiette et pris l'exemple de janvier 2019 où ils avaient été envoyés « au feu » sans quasiment aucune formation pour les aider

Réponse de la direction

Compte-tenu des difficultés prévisibles de certains SIP (Saint-Gaudens en l'occurrence) un des deux filière fiscale n'y sera pas... Mais les agents (7 ou 8 maximum) auront la doc et l'encadrement pilotera. Ils vont être rassurés !!!
Sur l'aspect sanitaire l'ISST travaille avec la BIL sur la question pour adapter les locaux.
Une conférence téléphonique leur sera proposée pour mercredi prochain après-midi afin de leur faire une présentation complète et échanger.

Question d'un nettoyage de fond des sites avant que n'y reviennent de nombreux agents.

La direction va faire le point avec ISS et la médecine de prévention mais plus sur l'aspect hygiène que viral car les délais sans aucune contamination n'obligent pas.

Question aussi du repas où les agents vont se retrouver nombreux, pas forcément à distance et à utiliser les mêmes instruments.

La direction partage cette inquiétude et va s'en saisir la semaine prochaine.

Sur les protections la direction assure qu'elle mettra à disposition et rappelle les possibilités qu'ont les chefs de services. Et rappellera aussi des règles basiques comme ne pas se prêter le matériel pour éviter les contacts. Pour les masques le mystère demeure de ce que demandera le gouvernement d'un côté et des livraisons de l'autre...

Quelques autres sujets abordés dans le peu de temps qui restait

Questions	<i>Réponses de la direction</i>
<p><u>La question des télétravailleurs-ses</u> Nous en parlons peu depuis des semaines tant il semble qu'ils sont protégés d'un côté et dotés de matériel de l'autre. Et pourtant, nous souhaitons faire un point sur leur situation. D'abord pour une partie ils travaillent en fait 5 jours sur 5 ce qui en fait les agents qui décrochent le moins, c'est un premier problème y compris sachant qu'ils n'ont aucune information sur les congés potentiels, comme tout le monde. Ensuite il y a fort à craindre que l'on retrouve les mêmes problèmes que ceux que nous soulevons régulièrement sur les différences de traitement en fonction des chefs de services. Ceci dans un contexte plus général de flou sur les missions et l'organisation de l'administration en général et de leurs services en particulier. Et donc nous souhaiterions avoir des éléments d'information et de comparaison en particulier liés aux missions prioritaires ou pas et en rappelant que ce sont les seules qui devraient être réalisées. Certains parmi eux travaillent également au-delà d'un horaire habituel de travail et ont leur journée normale décomptée quand, en présentiel ils auraient du temps crédité, et pour le dire ainsi ça les « chagrine » un peu. Dans les conditions qui viennent d'être rappelées il y a tout lieu de s'inquiéter de leur sort en sortie de confinement. Parce qu'en fait ils auront travaillé tout le temps, qui plus est seuls ce qui n'est pas le plus confortable et peut-être plus que de raison. Ils vont se retrouver au retour à avoir connu la charge pendant et à devoir faire face à la charge d'après. Au final, un peu dans le silence parce qu'ils n'osent pas faire parler d'eux s'estimant privilégiés par rapport à leurs collègues sur site, ils voient passer des frais de repas qui leur passent sous le nez, des repos en cours de semaine qu'ils ne savent pas s'ils ont le droit de les prendre ou n'osent pas le faire. Les consignes de déconnexion n'ont jamais été rappelées à notre connaissance alors qu'elles n'ont jamais été aussi nécessaires, même si certains chefs de service le font spontanément.</p>	<p><i>Le DRFiP a indiqué que notre question était tout à fait pertinente et qu'il fallait effectivement se préoccuper de ces agent-es.</i></p> <p><i>La direction va faire un rappel aux chefs de services pour qu'ils relaient bien le droit à déconnexion mais aussi le droit au repos.</i></p> <p><i>Ceci ramène à la question des congés que les télétravailleur-ses ont parfaitement le droit de prendre y compris dans cette période pour pouvoir souffler. Et c'est valable aussi pendant la campagne IR pour pouvoir déconnecter au moins un jour. C'est une question qui va être rappelée et les chefs de service devront gérer leurs plannings avec cette demande et en fonction des rotations et prises en charge du travail.</i></p> <p><i>Sur les éventuels « débordements » de missions et pressions conduisant à une surcharge la direction réagira en fonction de nos remontées sur les cas qu'on lui signalerait.</i></p> <p><i>Sur les débordements horaires cette fois, on connaît le dispositif pour les agents en présentiel et il n'est pas applicable en soi aux télétravailleur-ses. Mais il sera demandé aux chefs de service qui connaissent le volume de travail rendu par les agents de leur « renvoyer l'ascenseur ». Et le message sera aussi passé pour les services de direction.</i></p> <p><i>Plus généralement la direction a indiqué que la RH faisait tout pour régulariser au mieux Sirhius afin que les agent-es aient une situation la plus claire possible.</i></p>
<p><u>Sur la question des congés</u> Nous attendons toujours des précisions administratives et pas seulement journalistiques sur cette question. Et puis nous vous renvoyons aussi à des questionnements particuliers sur les télétravailleurs dans un point que nous tenons à faire aujourd'hui sur ces personnels.</p>	<p><i>A l'occasion de la question pour les télétravailleurs-ses le DRFiP a indiqué que sa position était, dans les systèmes de rotation et y compris durant la campagne IR, que les agent-es puissent avoir des moments de répit.</i></p> <p><i>C'est une question qui va être rappelée aux chefs de services qui devront l'intégrer à leurs plannings et dans leurs relations avec leurs agent-es.</i></p> <p><i>Évidemment tout ceci aura des limites en fonction du nombre</i></p>

	<p><i>d'agents et des missions prioritaires mais ce sera possible.</i></p> <p><i>Solidaires Finances Publiques reviendra ultérieurement sur la question globale des congés et de leur gestion « pendant et après ».</i></p>
<p><u>Sur les services de direction</u></p> <p>Nous rappelons notre demande d'avoir un point sur toutes les divisions en matière de missions prioritaires ou pas et de moyens et méthodes de les gérer ainsi que des volumes d'agents concernés.</p> <p>Nous attendons des réponses sur le travail sur pc personnels, sur la manière dont chaque division fait appel aux agents, comment elle les positionne d'un point de vue administratif,...</p> <p>Et puis nous renouvelons aussi notre question sur les auditeurs/trices, qui dans cette période ont sans doute peu à auditer et à qui nous ne doutons pas que vous ayez confié des missions.</p> <p>Nous aimerions savoir lesquelles, pourquoi et comment. Parce qu'il nous semble qu'ils pourraient, si ce n'est pas déjà le cas, réfléchir aux questions de reprise d'activité. Et il serait bon que vous nous en disiez plus sur le sujet.</p>	<p><i>Solidaires Finances Publiques est revenu d'un mot sur ces services qui sont les seuls sur lesquels nous n'avons quasiment aucune visibilité et réclamer des informations claires et précises.</i></p> <p><i>Hummmmm pourrait résumer la réponse qui nous a été faite !!!</i></p>



Quel que soit le sujet, n'hésitez pas à faire appel à nous

christian.terrancle31@gmail.com et 06 19 35 90 26

Et faites passer le message à vos collègues particulièrement celles et ceux qui sont, pour une raison ou une autre, très isolés dans cette période.

Transmettez-leur les informations et les coordonnées indiquées ci-dessus